



RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 01086

Numéro SIREN : 412 186 975

Nom ou dénomination : A.T.P.

Ce dépôt a été enregistré le 23/02/2016 sous le numéro de dépôt A2016/003649

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE**  
**TOULOUSE**



1913693

**Dénomination :** A.T.P.  
**Adresse :** 24 avenue Marcel Langer 31400 Toulouse -FRANCE-  
  
**n° de gestion :** 1997B01086  
**n° d'identification :** 412 186 975  
  
**n° de dépôt :** A2016/003649  
**Date du dépôt :** 23/02/2016

**Pièce :** Rapport du commissaire à la transformation du  
17/02/2016



1913693

# MARTIGNOLE ASSOCIÉS - AUDIT

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

1, ROND-POINT DE FLOTIS - BÂTIMENT I  
31240 SAINT-JEAN  
TÉL. : 05 61 59 50 86  
FAX : 05 34 51 86 53  
INSCRIT A LA COMPAGNIE RÉGIONALE  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE TOULOUSE

**SARL A.T.P.**

*Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 622,45 Euros  
Siège Social : 24 Avenue Marcel Langer – 31400 TOULOUSE  
R.C.S TOULOUSE : 412 186 975*

---

**RAPPORT  
DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION**

**SITUATION COMPTABLE ARRÊTÉE AU 31/12/2015**

**Rapport du Commissaire à la Transformation sur la transformation  
de la Société à Responsabilité Limitée A.T.P. en Société par Actions Simplifiée**

Monsieur,

En notre qualité de Commissaire à la transformation, désigné en application des dispositions de l'article L 224-3 du Code de commerce par décision unanime des associés en date du 4 janvier 2016. Nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224.3 du Code du commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en terme d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à SAINT-JEAN, le 17 février 2016

**Le Commissaire à la transformation  
SAS MARTIGNOLE ASSOCIES AUDIT  
Isabelle MARTIGNOLE**

